

Lundi 4 juin 2012



**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

**AFFAIRES COURANTES**

**DÉPÔT DE PROJETS DE LOI**

M. le *ministre* SWAN

(N° 38) — *Loi corrective de 2012/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2012*

M. EICHLER

(N° 217) — *Loi sur l'indemnisation relative au canal Portage (modification de la Loi sur l'aménagement hydraulique)/The Portage Diversion Compensation Act (Water Resources Administration Act Amended)*

M. CALDWELL

(N° 301) — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation « The Young Men's Christian Association of Brandon »/The Young Men's Christian Association of Brandon Incorporation Amendment Act*

---

**PÉTITIONS**

M. GOERTZEN

**RAPPORTS DE COMITÉS**

**DÉPÔT DE RAPPORTS**

**DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

**QUESTIONS ORALES**

**DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

**GRIEFS**

# ORDRE DU JOUR

## AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

### COMITÉ PLÉNIER

### COMITÉ DES SUBSIDES

(3 h 11 min)

(Assemblée — Innovation, Énergie et Mines)

(salle 255 — Immigration et Affaires multiculturelles)

(salle 254 — Santé)

---

### DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M<sup>me</sup> la ministre OSWALD

(N<sup>o</sup> 6) — *Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé (accroissement de la responsabilité financière et de la participation communautaire)/The Regional Health Authorities Amendment Act (Improved Fiscal Responsibility and Community Involvement)*

(M<sup>me</sup> TAILLIEU)

Motion de M. le ministre RONDEAU

(N<sup>o</sup> 8) — *Loi modifiant le Code de la route (utilisation de sièges de sécurité pour enfants)/The Highway Traffic Amendment Act (Use of Child Safety Seats)*

(M<sup>me</sup> TAILLIEU)

Motion de M<sup>me</sup> la ministre ALLAN

(N<sup>o</sup> 21) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (code de conduite à l'intention des commissaires d'écoles)/The Public Schools Amendment Act (Code of Conduct for School Trustees)*

(M. CULLEN)

Motion de M. le ministre CHOMIAK

(N<sup>o</sup> 24) — *Loi sur les économies d'énergie/The Energy Savings Act*

(M. GERRARD — 15 min)

---

### DEUXIÈME LECTURE

M<sup>me</sup> la ministre SELBY

(N<sup>o</sup> 2) — *Loi sur la protection de l'accessibilité aux études universitaires (modification de la Loi sur le Conseil de l'enseignement postsecondaire)/The Protecting Affordability for University Students Act (Council on Post-Secondary Education Act Amended)*

M. le *ministre* ASHTON

(N° 3) — *Loi modifiant le Code de la route (limites de vitesse dans les zones scolaires)/The Highway Traffic Amendment Act (Speed Limits in School Zones)*

M. le *ministre* ASHTON

(N° 5) — *Loi modifiant le Code de la route (service d'autobus interurbain)/The Highway Traffic Amendment Act (Inter-City Bus Service)*

M<sup>me</sup> la *ministre* IRVIN-ROSS

(N° 7) — *Loi sur la revalorisation des collectivités/The Community Renewal Act*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* STRUTHERS

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières/The Securities Amendment Act*

M. le *ministre* STRUTHERS

(N° 18) — *Loi sur la responsabilisation en matière de tarifs de services publics abordables/The Affordable Utility Rate Accountability Act*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 20) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (zone intermodale)/The Planning Amendment Act (Inland Port Area)*

M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 23) — *Loi modifiant certaines lois d'administration locale/The Local Government Statutes Amendment Act*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 25) — *Loi sur les eaux souterraines et les puits et modifications connexes/The Groundwater and Water Well and Related Amendments Act*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* STRUTHERS

(N° 27) — *Loi modifiant la Loi sur les assurances/The Insurance Amendment Act*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 29) — *Loi modifiant la Loi sur l'assainissement des lieux contaminés/The Contaminated Sites Remediation Amendment Act*

M. le *ministre* LEMIEUX

(N<sup>o</sup> 31) — *Loi sur les centres de services bilingues/The Bilingual Service Centres Act*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* LEMIEUX

(N<sup>o</sup> 32) — *Loi modifiant le Code de la route (pouvoirs des autorités chargées de la circulation à l'égard des bicyclettes)/The Highway Traffic Amendment Act (Powers of Traffic Authorities over Cycling Traffic)*

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD

(N<sup>o</sup> 33) — *Loi sur le financement des élections et Loi modifiant la Loi électorale/The Election Financing Act and Elections Amendment Act*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* STRUTHERS

(N<sup>o</sup> 34) — *Loi sur la transparence et la responsabilité en matière de partenariats public-privé/The Public-Private Partnerships Transparency and Accountability Act*

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD

(N<sup>o</sup> 35) — *Loi modifiant la Loi sur les jours fériés dans le commerce de détail/The Retail Businesses Holiday Closing Amendment Act*

M. le *ministre* RONDEAU

(N<sup>o</sup> 37) — *Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur les poursuites sommaires (casques de bicyclettes)/The Highway Traffic Amendment and Summary Convictions Amendment Act (Bicycle Helmets)*

---

## **MOTIONS PRÉVUES POUR LES JOURNÉES DE L'OPPOSITION**

M<sup>me</sup> TAILLIEU

Que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à confirmer que le premier ministre et les ministres du cabinet ne sont pas au-dessus de la loi, qu'ils doivent être tenus responsables lorsqu'ils enfreignent la loi et qu'ils sont passibles des mêmes peines que tous les Manitobains.

---

# FEUILLETON DES AVIS

## AVIS DE MOTION POUR MARDI

M. le *ministre* STRUTHERS

(N<sup>o</sup> 39) — *Loi d'exécution du budget de 2012 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2012*

---

## AVIS DE MOTION POUR JEUDI

### PROPOSITIONS

M. PEDERSEN — Stabilité financière d'Hydro-Manitoba

11. Attendu :

que les revenus nets d'Hydro-Manitoba ont chuté, affichant un déficit prévu qui se chiffre à 51 millions pour le présent exercice financier, alors qu'elle enregistrait un surplus de 346 millions au cours de l'exercice financier 2007-2008;

qu'Hydro-Manitoba a demandé à la Régie des services publics d'utiliser les 23 millions de dollars du compte de report des tarifs des consommateurs pour atténuer les effets du déficit de fonctionnement prévu;

qu'Hydro-Manitoba a présenté une demande en vue d'augmenter d'urgence de 3,5 % les tarifs pour cette année et qu'elle prévoit des augmentations semblables au cours des 10 prochaines années afin de compenser la détérioration des revenus provenant des exports causée par un changement fondamental de la production d'électricité dans le marché nord-américain;

qu'Hydro-Manitoba entreprend un plan de dépenses en immobilisations de 20 milliards de dollars sous la directive du gouvernement provincial afin d'accroître les revenus des ventes à l'exportation;

qu'Hydro-Manitoba prévoit qu'elle ne pourra maintenir le ratio annoncé de 75:25 entre sa dette et sa valeur nette en raison de dépenses supplémentaires en immobilisations;

que le gouvernement provincial a demandé à Hydro-Manitoba de dépenser plus de un milliard de dollars au-delà de ce qui était requis en vue du développement d'un tracé ouest pour BiPole III qui est moins fiable techniquement;

que le gouvernement provincial a détourné plus de 2,3 milliards de dollars des fonds d'Hydro-Manitoba pour financer ses déficits d'exploitation records,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à entreprendre une revue financière complète et indépendante d'Hydro-Manitoba afin que tous les Manitobains puissent continuer à bénéficier d'une société d'État stable et publique.

---

## AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le lundi 4 juin 2012, à 18 heures, dans la salle 254 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

\* \* \*

Le Comité permanent des ressources humaines se réunira le lundi 4 juin 2012, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

\* \* \*

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mardi 19 juin 2012, à 14 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport qui suit et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Annual Report to the Legislature » et daté de janvier 2012
  - Chapitre 4 : « Food Safety: Department of Agriculture, Food and Rural Initiatives and Department of Health »

\* \* \*

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mardi 19 juin 2012, à 18 h 30, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport qui suit et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Annual Report to the Legislature » et daté de janvier 2012
  - Chapitre 6 : « Special Needs Education: Department of Education »

---